

Plan Vigipirate : niveau urgence attentat déclaré

Suite à l'attaque à caractère terroriste qui s'est produite à Arras le 13 octobre 2023, la Première ministre, Élisabeth Borne, a décidé d'élever la posture du plan Vigipirate sur l'ensemble du territoire national au niveau « Urgence attentat ».



Le plan Vigipirate est un outil central du dispositif français contre le terrorisme. Il associe toutes les parties prenantes, l'État, les collectivités territoriales, les opérateurs publics et privés ainsi que les citoyens, à une attitude de vigilance, de prévention et de protection. Il permet notamment d'assurer la mobilisation exceptionnelle de moyens, mais aussi de diffuser des informations susceptibles de protéger les citoyens dans une situation de crise. Dans ce contexte de menace terroriste, les autorités françaises appellent également les Français actuellement à l'étranger à redoubler de vigilance.

[Plus d'informations sur le plan Vigipirate.](#)

Les mesures supplémentaires de protection correspondent à un élargissement et un renforcement des dispositifs actuels.

Restez vigilant et informé

Si vous êtes témoin d'un événement suspect, en ligne ou non, ou si vous détenez une information importante pour les autorités, adressez-vous directement aux services de police en composant le 17 ou le 112.